

Compte – rendu CTL du 18 octobre 2012

Conséquence de la nouvelle carte interco pour les postes comptables

Les fusions ou extensions des périmètres des EPCI impactent plusieurs postes comptables.

EPCI	Communes entrantes	Poste de rattachement
CA le Parisis	Bessancourt – Sannois Franconville - Taverny	T. Cormeilles en Parisis
CC Vallée du Sausseron	Frouville	T. l'Isle Adam
CC Vallée de l'Oise et des trois forêts	Nerville	T. l'Isle Adam
CC Vexin Val de Seine	18 communes isolées	T. Magny
CC plateau du Vexin , Val de Viosne et trois vallées du Vexin	Fusion dans un nouvel EPCI	T. Marines
Roissy Porte de France	Négociations en cours	T.Gonesse puis Louves à terme

En outre, les nouvelle carte de l'intercommunalité implique 4 fusions de syndicats.

Syndicats Intercommunaux	Postes de rattachement
SIA Cormeilles et SIA Patte d'Oise d'Herblay	T. Cormeilles
SI Lycée professionnel Montsoul – SI construction et gestion CES Montsoul – SM gestion équipements sportifs CES – LEP Montsoul	T. Ezanville
SIARP et SIACRCM	T. Cergy Collectivités
SIA SURVILLIERS SIA bassin de l'Ysieux	T. Viarmes
SIAEP Chauvry + SIAEP vallée du Sausseron	CFiP EPL Paris

FO DGFIP a fait remarquer que ces modifications de périmètres conduisaient à des transferts de charges plus ou moins importants entre Trésoreries. Nous avons donc demandé à la direction d'anticiper en matière d'emplois les éventuelles montées en puissance de ces EPCI.

En outre, FO DGFIP a fait part de son inquiétude quant à l'avenir de la Trésorerie de Vigny qui perd son EPCI et un syndicat.

La direction estime que le transfert de charges est minime et ne sera pas la cause d'une éventuelle restructuration des postes comptables du Vexin.

Toutefois elle ne s'interdit pas une réflexion sur une restructuration des postes ruraux.

Nous resterons vigilants sur cette question.

Centralisation de l'affranchissement par la DDFiP.

Les dépenses d'affranchissement du courrier représentent pour notre département le 2^{ème} poste budgétaire.

Dans le but d'économiser environ 60000 euros/an, la direction a décidé la centralisation de l'affranchissement par la DDFiP du courrier des Trésoreries dans un premier temps et éventuellement à terme de l'ensemble des services de la DDFiP.

La salle du courrier réaménagée suivant les préconisations d'un ergonome du ministère et en concertation avec les agents sera équipée du mobilier adéquat et de deux machines à affranchir.

La collecte et l'acheminement du courrier seront assurés par un transporteur privé (appel d'offre en cours).

FO DGFIP a émis des réserves quant à la sécurisation du courrier entre la collecte dans les Trésoreries et l'acheminement qui s'étend de 16 h à 8 h le lendemain.

La direction nous a indiqué que cette clause « sécurité » figurait dans l'appel d'offre.

La centralisation du courrier nécessitera la mobilisation de 3 à 5 agents pour assurer le tri du courrier déposé le matin et de 3 agents pour l'affranchissement du courrier l'après midi.

La direction envisage le recours à des vacataires pour palier les absences prévues des agents de service.

FO DGFIP a demandé à la direction si les éventuels crédits utilisés pour le recrutement de ces vacataires viendraient en déduction de l'enveloppe prévue pour le département.

La direction a répondu par l'affirmative.

FO DGFIP remarque que se seront des vacataires en moins dans les postes comptables.

Nous resterons vigilants sur les conditions de travail des agents de service.

Point budgétaire

D'année en en année le budget diminue ainsi que les documents de travail pour le CTL donnés aux organisations syndicales.

A un budget 2012 en baisse de 12 % vient s'ajouter une contribution exceptionnelle de 57 323 euros pour la « politique de l'éducation ».

A la demande de FO DGFIP la direction précise que cette contribution sera prélevée sur le budget « charges locatives »

L'absence d'achat de matériel informatique en 2012 aura inévitablement des conséquences sur le renouvellement du parc déjà très ancien.

Travaux immobiliers

CFiP Cergy

Lors du CHS du 9 octobre dernier, la direction a présenté aux organisations syndicales le projet d'aménagement du CFiP de Cergy visant à regrouper à terme les services installés au Montaigne et au Béloise ainsi que le calendrier des travaux.

A ce CTL ,soit 9 jours plus tard, la direction nous annonce que la Direction Générale bloque le versement de 900 000 euros prévu avant fin 2012, ce qui remet **déjà** en cause le calendrier présenté aux agents et aux organisations syndicales ! ! !

La direction précise qu'à ce jour la date de déménagement du Montaigne n'est pas remise en cause, celle du Béloise serait repoussée à la mi 2017 Si tous les crédits sont octroyés pour ce projet.

T. Eaubonne

Travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
Début des travaux janvier 2013

CFiP Ermont

Refonte complète de la toiture (étanchéité) – début des travaux décembre 2012

CFiP de Garges

Les passerelles existantes seront rasées.

Deux projets sont à l'étude :

- Construire des escaliers de secours à la place des passerelles
- Créer des sorties de secours – cette solution supprimerait deux fois 10 m² pour l'installation de sas d'évacuation.

Le calendrier des travaux n'est pas encore arrêté.

T. Sarcelles

FO DGFIP signale de nouveau, qu'une fois de plus un camion est venu percuter le dessous de la T. de Sarcelles.

Nous souhaitons que la direction cesse de tergiverser et prenne enfin ce dossier en main.

Transfert au 1/09/2012 de l'assistance informatique de proximité vers la Direction des Services Informatiques (DISI)

Les différences importantes en terme d'organisation et de pilotage des réseaux informatiques des ex DGI et ex DGCP ont conduit à créer une organisation unifiée et autonome au sein de la DGFIP .

Pour notre département :

4 emplois de B et 3 emplois de C pour la filière fiscale

2 emplois de B et 2 emplois de C pour la filière gestion publique

ont été transférés à l'ESI de Versailles.

Les agents restent physiquement dans le Val d'Oise.

FO DGFIP restera vigilant pour que les agents du Val d'Oise bénéficient de la même qualité de gestion qu'auparavant.

Test de dématérialisation des 2042

Le directeur du pôle fiscal indique aux représentants en CTL que toutes les déclarations 2042 sont numérisées ...Mais la direction admet que la saisie dans Iliad est un fiasco.

Ces « loupés » ont un retentissement, entre autres, sur la qualité de la TH et sur un plus grand nombre d'avis d'imposition pris en charge sur les derniers rôles de l'année.

On peut regretter qu'aucun message de remerciement n'ait été adressé par la direction aux collègues qui se sont fortement investis sur ce projet.

Quant à l'avenir de cette expérimentation, le président du CTL nous a affirmé n'avoir aucune information de la Direction Générale à ce jour.

Accueil SIP Cergy

Pour la direction, les problèmes rencontrés à l'accueil de Cergy passent par une meilleure organisation et un meilleur respect du protocole et non par un manque d'effectifs

Depuis le début, FO DGFIP dénonce le sous dimensionnement de cet accueil.

A la suite de la réunion agents/OS/direction du 17 septembre dernier, cette dernière a effectué des améliorations concernant la mise en place de matériel informatique, le respect de la pause méridienne et la fermeture en fin de journée. Elle a décidé pour cela, la fermeture anticipée de l'accueil en périodes d'échéances.

Pour FO DGFIP ces solutions sont insuffisantes, nous souhaitons que le protocole soit réétudié en concertation avec tous les acteurs.

FO DGFIP souhaite que les adjoints soient davantage associés aux réflexions.

T. Argenteuil municipale

Le bail d'occupation des locaux de la Mairie d'Argenteuil par la T. d'Argenteuil municipale est prorogé jusqu'au 31/12/2014.

FO DGFIP espère un maintien pérenne de la Trésorerie sur la ville d'Argenteuil.

Déontologie – respect par les agents de la DGFIP de leurs obligations fiscales.

Dans la fusion « gagnant-gagnant » les agents de la Filière Gestion Publique se voient alignés sur le dispositif de la Filière Fiscale en matière de « contrôle du respect des obligations fiscales ».

On peut regretter le ton de la note départementale 2012/166 du 8 octobre 2012 et se demander si « le jeu en vaut la chandelle » (charge de travail/gains récupérés) !!!

Les représentants FO DGFIP 95 au CTL

P. Bouard – F. Cordier – M.A Le Bail

E. Natali – V. Redarce – Ch . Szaleniec